



# NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),  
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),  
Sites of Community Importance (SCI) and  
for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001024  
SITENAME Machtum - Pellembierg / Froumbierg / Greivenmaacherbiereg

## TABLE OF CONTENTS

- [1. SITE IDENTIFICATION](#)
- [2. SITE LOCATION](#)
- [3. ECOLOGICAL INFORMATION](#)
- [4. SITE DESCRIPTION](#)
- [5. SITE PROTECTION STATUS](#)
- [6. SITE MANAGEMENT](#)
- [7. MAP OF THE SITE](#)

## 1. SITE IDENTIFICATION

1.1 Type	1.2 Site code	<a href="#">Back to top</a>
B	LU0001024	

### 1.3 Site name

Machtum - Pellembierg / Froumbierg / Greivenmaacherbiereg
---

1.4 First Compilation date	1.5 Update date
1996-11	2023-11

### 1.6 Respondent:

Name/Organisation:	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Address:	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
Email:	natura2000@mev.etat.lu

### 1.7 Site indication and designation / classification dates

Date site classified as SPA:	0000-00
National legal reference of SPA designation	No data
Date site proposed as SCI:	1998-12
Date site confirmed as SCI:	2004-12
Date site designated as SAC:	2009-11
National legal reference of SAC designation:	Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Machtum - Pellembierg / Froumbierg / Greivenmaacherbiereg ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a665/jo#

## 2. SITE LOCATION

### 2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

[Back to top](#)

Longitude 6.41446      Latitude 49.6678

2.2 Area [ha]:

443.3

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0  
%)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

[Back to top](#)

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
5110			3.78		G	A	A	A	A
6110					P	B	B	B	B
6210			2.9		G	C	C	B	C
6430					M	D			
6510			10.02		G	C	C	B	B
7220					G	B	C	B	B
8160			0.38		G	A	C	B	B
8210			1.82		G	B	B	B	B
8220			0.04		G	C	C	C	C
9130			45.14		G	A	C	B	A
9160			7.58		G	C	C	B	B
9180			3.89		G	A	C	B	B
91E0			1.9		G	B	C	C	B

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species			Population in the site						Site assessment					
G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D	A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.

M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>			w				V	G	A	B	A	A
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>			r	5	10	bfemales	P	G	A	B	A	A
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>			p				P	DD	D			
P	1381	<a href="#">Dicranum viride</a>			p				P	DD	D			
I	6199	<a href="#">Euplagia quadripunctaria</a>			p				R	M	C	C	C	B
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>			p				P	DD	D			
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>			r	10	50	bfemales	P	G	B	B	B	B
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>			w				R	G	B	B	C	A
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>			c	30	50	i	P	M	C	B	C	B
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>			w	20	50	i	P	M	C	B	C	B
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>			c				R	G	B	B	C	A
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>			w				R	G	B	B	C	A
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>			c				V	G	B	B	A	A
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>			w				V	G	B	B	A	A

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

### 3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species					Population in the site				Motivation					
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
P		<a href="#">Buxus sempervirens</a>						P			X			
I		<a href="#">Hipparchia semele</a>						P			X			
I		<a href="#">Lasiommata maera</a>						P			X			
M	1320	<a href="#">Myotis brandtii</a>						P	X		X			
M	1322	<a href="#">Myotis nattereri</a>						P	X		X			
P		<a href="#">Ophrys fuciflora</a>						P			X			
P		<a href="#">Ophrys insectifera</a>						P			X			
P		<a href="#">Phyllitis scolopendrium</a>						P			X			
M	1329	<a href="#">Plecotus austriacus</a>						P	X		X			
P		<a href="#">Sempervivum tectorum</a>						P			X			
P		<a href="#">Stachys recta</a>						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)

- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

## 4. SITE DESCRIPTION

### 4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N10	2.3
N07	0.5
N06	0.3
N26	17.7
N16	41.1
N27	31.9
N17	5.0
N22	0.5
N09	0.7
<b>Total Habitat Cover</b>	<b>100</b>

### Other Site Characteristics

Situation :La zone couvre le versant et la terrasse supérieure de la Moselle entre Ahn et Grevenmacher.Milieu physique :Le site est situé sur les couches du Keuper inférieur, du Muschelkalk supérieur composé de dolomie avec intercalation de marne et de dolomie grise à entroques ainsi que du Muschelkalk moyen. 3/4 de la zone sont couverts par des sols argilo-caillouteux à charge dolomitique, non gleyifiés, à horizon B structural. A l'extrémité Nord du site on trouve des sols limono- et argilo-caillouteux à charge de galets quartzitiques.Occupation du sol :Les terres agricoles qui couvrent environ 1/3 du site sont occupées à 1/4 de cultures annuelles, à presque 3/4 de prairies sur le plateau ainsi que par quelques vergers. Les formations forestières, constituant plus de 3/5e de la zone, sont caractérisées par la proportion très importante de 4/5e de feuillus, dominés par les formations neutroclines (hêtraie à mélisque et aspérule, chênaie-charmaie à mélisque et aspérule, chênaie à charme humide). Les versants en fortes pentes et bien exposés sont couverts par la chênaie à charme xérophile. La végétation arbustive (recrûs divers, végétation des coupes forestières, fourrés de buis et d'épineux) occupe également une surface relativement importante d'environ 1/7e de la zone.

### 4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 13 types d'habitats de l'annexe I, dont six sont prioritaires.La présence de formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.) (5110) est un intérêt majeur de la zone. Le site comprend plus de 9/10e de ce type d'habitat présent au Luxembourg et constitue par conséquent un élément essentiel pour sa conservation. Les formations de buis sont associées aux pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210) qui affleurent le long des versants de la zone et qui incluent quelques pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi (6110\*), habitat prioritaire. Les pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220), sont également présentes dans la zone, quoique très rarement. À mentionner encore deux autres habitats prioritaires liés aux versants de la Moselle, les forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180\*) et les éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard (8160\*). En outre, les pentes moins raides et les terrasses limitrophes abritent des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (6210\*), qui hébergent un grand nombre d'espèces rares et fortement menacées, malgré la surface relativement faible de cet habitat, également prioritaire. L'espèce de papillon prioritaire Écaille chinée Callimoprha quadripunctaria (syn. : Euplagia quadripunctaria) peut être rencontrée au niveau de ces pelouses calcaires, habitats rocheux calcaires avec leurs stades initiaux et de succession ainsi que les structures boisées thermophiles pour lesquels la zone revêt une grande importance.Un autre intérêt majeur de la zone sont les forêts anciennes riches en structures, et notamment les hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) ainsi que les chênaies pédonculées ou des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160) qui accueillent de nombreuses espèces emblématiques dont des espèces de chauves-souris figurant à l'annexe II de la directive. À souligner la présence de la Barbastelle d'Europe Barbastellus barbastellus, pour laquelle un site de reproduction a été confirmé à proximité immédiate de la zone, et de colonies du Murin de Bechstein Myotis bechsteinii. Le Grand Murin Myotis myotis y est également présent pour chasser. Concernant les espèces floristiques, la mousse Dicrane vert Dicranum viride est rencontrée au niveau des habitats forestiers. À noter encore l'existence d'une source pétrifiante avec formation de travertins (Cratoneurion) (7220\*).Au niveau des terrasses supérieures, quelques prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510) sont présentes. Les milieux ouverts richement structurés sont des habitats de chasse bien fréquentés d'espèces de chauves-souris et notamment par le Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum et le Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus. Au vu du rôle primordial des structures paysagères et boisées en tant que voies d'orientation pour les chauves-souris il importe d'améliorer et surtout de restaurer les mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) le long des lisières forestières et des cours d'eau, ainsi qu'en bordure des quelques forêts alluviales résiduelles à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior

(Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0\*), habitat prioritaire. De plus, les bandes enherbées et zones de succession au niveau des habitats humides accueillent le Cuivré des marais *Lycaena dispar*. À noter également les cours d'eau de la zone, présentant un intérêt pour la conservation du Chabot commun *Cottus gobio*. Finalement, il y a encore lieu de citer les anciennes carrières dans la zone par leur importance élevée en tant que gîte d'essaimage et/ou site d'hivernation pour les espèces de chauves-souris notamment susmentionnées. Autres intérêts écologiques : La zone présente un grand intérêt par la diversité des biotopes qu'elle abrite sur une étendue relativement faible. Les conditions climatiques générales, la situation géographique, le relief et l'exposition ainsi que la nature du sol confèrent à la zone un caractère méridional. Ainsi, le Lézard des murailles *Podarcis muralis* et la Coronelle lisse *Coronella austriaca* sont présents au niveau des ravins ensoleillés et les murs en pierre sèche abondants. Les forêts riches en structures abritent le Muscardin *Muscardinus avellanarius* et le Chat sauvage *Felis silvestris* y a également été recensé. Par ailleurs elles présentent un habitat de chasse pour nombreuses espèces de chiroptères figurant à l'annexe IV de la directive « Habitats » et dont plusieurs utilisent les anciennes carrières en tant que site d'hivernation. La zone revêt également d'une importance pour la conservation d'un grand nombre d'espèces des listes rouges, notamment des espèces végétales calcicoles très rares, y compris des bryophytes remarquables. En ce qui concerne les espèces d'oiseaux visées par l'article 4 de la directive « Oiseaux », il y a lieu de mentionner le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* qui niche dans les falaises et parois rocheuses de la zone. Les forêts accueillent des espèces cavernicoles et notamment quelques espèces de pics, dont le Pic noir *Dryocopus martius*, le Pic mar *Dendrocopos medius* et le Pic cendré *Picus canus*. Au niveau des habitats semi-ouverts, la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* et le Milan noir *Milvus migrans* sont présents en période de nidification, ainsi que le Milan royal *Milvus milvus* en période de migration. Les habitats ouverts avec structures paysagères accueillent encore la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* ou en période de migration le Torcol fourmilier *Jynx torquilla*.

#### 4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
M	A07		o
M	K02		i
H	A04.03		i
M	B02		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
M	A04.02		i
M	B02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

#### 4.4 Ownership (optional)

#### 4.5 Documentation

ECAU, 1992; Dossier de classement de la réserve naturelle "Grevenmacher - Kelsbaach" (RN PS 09). - Ministère de l'Environnement, Luxembourg. ERSA, 1993; Dossier de classement: La réserve naturelle "Pellembierg" à Ahn. Propositions en vue de la création d'une zone protégée. - Ministère de l'Environnement Luxembourg. REICHLING, Léopold (1981):, 1981; 30 années d'observations floristiques au Luxembourg 1949 - 1979. Bull. SNL 83-84(1978-1979), 75-95. REICHLING, Léopold (1987):, 1987; Travaux de la Société. Excursion du 13 juillet 86. Bull. SNL 87(1987), 122-123. WERNER J., 1992; Etude bryologique de la future réserve naturelle Kelsbaach (Machtum) 5p..

### 5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

#### 5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU02	37.0				

#### 5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Kelsbaach	+	16.5
LU02	Pellembierg	+	10.0
LU02	Pellembierg	+	10.5

### 5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation. (Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834) Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Machtum - Pellembierg / Froumbierg / Greivenmaacherbiert ». #<http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a665/jo#>

## 6. SITE MANAGEMENT

[Back to top](#)

### 6.1 Body(ies) responsible for the site management:

### 6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/> Yes	Name: Machtum-Pellembierg / Froumbierg / Greivemaacherbiert Link: <a href="https://data.legilux.public.lu/filestore/eli/etat/adm/amin/2021/11/22/b4529/jo/fr/pdfa/eli-etat-adm-amin-2021-11-22-b4529-jo-fr-pdfa.pdf">https://data.legilux.public.lu/filestore/eli/etat/adm/amin/2021/11/22/b4529/jo/fr/pdfa/eli-etat-adm-amin-2021-11-22-b4529-jo-fr-pdfa.pdf</a>
<input type="checkbox"/> No, but in preparation	
<input type="checkbox"/> No	

### 6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestion La gestion de la formation à Buxus sempervirens doit être considérée en relation avec les restes de pelouses calcaires entremêlées. En effet ces pelouses sont menacées par la recolonisation forestière par endroits. Les abords du plateau agricole bordant la falaise avec Buxus sempervirens sont particulièrement intéressants pour le maintien d'une végétation des pelouses sèches. Un programme d'extensification pourrait être lancé pour les surfaces adjacentes à la réserve. Vu qu'il s'agit d'un des sites à caractère le plus méridional du pays, il faudra veiller à conserver cet aspect en évitant une recolonisation forestière excessive. Les prairies de fauche pourront être gérées moyennant des contrats d'extensification conclus avec les exploitants concernés. Ceci vaut également pour les pelouses sèches de la vallée de la Donvenerbaach, actuellement abandonnées. La hêtraie calcicole ainsi que la forêt de ravin devraient être gérées en vue d'une optimisation de leur fonctions écologiques nonobstant leur fonction économique. Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont : 1° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.) (5110) : a) préservation et restauration des formations de buis des pentes rocheuses ; b) maintien du microclimat xérophile ; c) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ; 2° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (6210\*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des pelouses sèches ; b) maintien et amélioration de la diversité structurale ; c) gestion par pâturage ou fauchage extensif ; d) renonciation à l'emploi de fertilisants ; 3° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard (8160\*) : a) préservation et restauration des éboulis calcaires ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des éboulis ; c) maintien et amélioration de la diversité structurale ; d) abandon de l'exploitation ; e) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ; 4° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210), des pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) et des pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi (6110\*) : a) préservation et restauration des roches et falaises ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des falaises ; c) abandon de l'exploitation ; d) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ; 5° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de l'Écaille chinée Callimorpha quadripunctaria (syn. : Euplagia quadripunctaria) : a) préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ; b) renonciation à l'emploi d'insecticides ; 6° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180\*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement d'îlots de vieillissement ; 7° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement de lisières structurées ; e) aménagement d'îlots de vieillissement ; f) désignation de forêts en évolution libre ; 8° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des chênaies pédonculées ou des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160) : a) préservation et restauration des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement de lisières structurées ; e) aménagement d'îlots de vieillissement ; 9° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des populations du Murin de Bechstein Myotis bechsteinii et de la Barbastelle d'Europe Barbastellus barbastellus : a) préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ; b) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; c) préservation et restauration de mardelles ; d) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ; 10° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Grand Murin Myotis myotis : a) préservation et restauration de futaies feuillues de classes d'âge avancées ; b) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ; c) préservation et restauration des bocages, bosquets et ripisylves ; d) amélioration de la connectivité écologique ; e) prévention de la pollution lumineuse ; 11° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Dicrane vert Dicranum viride : a) préservation et restauration des futaies feuillues ; b) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; c) aménagement d'

flots de vieillissement ;12°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510) :a)préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ;b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ;c)renonciation à l'emploi de fertilisants ;13°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des populations du Murin à oreilles échanrées Myotis emarginatus et du Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum :a)préservation et restauration des pâtures riches en structures paysagères telles que vergers, bocages, bosquets et ripisylves, ainsi que des lisières forestières structurées ;b)amélioration de la connectivité écologique ;c)renonciation à l'emploi d'insecticides ; d)prévention de la pollution lumineuse ;14°rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) :a)restauration et extension surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ;b)fauchage très tardif voire pluriannuel ;15°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré des marais Lycaena dispar :a)préservation, restauration et extension surfacique des bandes herbacées et mégaphorbiaies ;b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ;c)préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ;d)amélioration de la connectivité écologique ;e)renonciation à l'emploi d'insecticides ;16°rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0\*) :a)restauration et extension surfacique des forêts alluviales ;b)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie des petits cours d'eau ;c)restauration de la dynamique naturelle des fonds de vallée ;d)abandon de l'exploitation ;17°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Chabot commun Cottus gobio :a)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie des cours d'eau ;b) restauration de la dynamique naturelle des fonds de vallée ;c)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;18°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion) (7220\*) :a)conservation et restauration des sources pétrifiantes ;b)préservation de l'écoulement ;c)installation d'un périmètre de protection autour des sources pétrifiantes.

## 7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001024

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes  No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).